



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATIONN° d'ordre :
25

Séance du 29 avril 2026

Objet

Désignation de délégués
pour siéger au Conseil
d'Administration du Club
de l'Amitié

L'an deux mil vingt-six, le vingt-neuf avril à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Redon, dûment convoqué le 14 avril 2026, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans la salle des Commissions de l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Pascal Duchêne, Président du CCAS.

Président de séance : Monsieur Duchêne, Président du CCAS

Membres présents : Mesdames Lanson, Torlay, Verpillot, Montagut, Messieurs Thiam, Hairault, Arnal, Madame Maës, Monsieur Vignaud, et Mesdames Salitra et Porteret.

Absents excusés ayant donné mandat de vote :

Madame Elisabeth Gancel, pouvoir donné à Madame Adélaïde Montagut

Madame Nicole Motte-Tchernia, pouvoir donné à Madame Marie Salitra

Absents excusés n'ayant pas donné mandat de vote :

Madame Stéphanie Brault-Pitaud

Secrétaire de séance : Madame Nadège Périon

**Nombre des membres du
Conseil**

En exercice	15
Présents	12
Votants	14
Vote	
Pour	14
Contre	0
Abstention	0

DÉSIGNATION DE DÉLÉGUÉS POUR SIÉGER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CLUB DE L'AMITIÉ

Les statuts du Club de l'Amitié prévoit que le Conseil d'Administration se compose de quatre membres adhérents élus pour trois ans par l'Assemblée Générale et de trois membres de droit désignés au sein du Conseil d'Administration du CCAS pour la durée du mandat.

Il convient donc de désigner trois membres du CCAS appelés à siéger au Conseil d'Administration du Club de l'Amitié.

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,

Vu les statuts du Club de l'Amitié,

Considérant que les membres du Conseil d'administration ont décidé, de ne pas voter au scrutin secret.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,

A L'UNANIMITÉ

PROCÈDE, à mains levées, à la désignation des trois membres pour siéger au sein du Conseil d'Administration du Club de l'Amitié.

- Maria Torlay
- Karen Lanson
- Evelyne Porteret

Pour extrait conforme,

Pascal Duchêne,
Président du CCAS

La secrétaire de séance,
Nadège Périon,
Directrice du CCAS

